

# AIDE À LA LICENCE SPORTIVE

## Collégiens, pratiquez le sport en club !

Licence sportive

Pour votre pratique sportive, le **Département de la Haute-Saône** vous aide à adhérer à un club haut-saônois.

### Pour en bénéficier :

- Vous êtes **élève de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>** dans un collège public ou privé.
- Vos parents sont **domiciliés dans le département**.

**Votre aide ► Maximale de 50 €** en fonction du coût de l'adhésion. *(Elle peut être attribuée deux fois au cours de votre cursus de collégien, limitée à une aide pour l'année scolaire)*

Dossier à remplir  
au nom des parents sur  
[www.mes-services-publics70.fr](http://www.mes-services-publics70.fr)



Maison Départementale de l'Aménagement du Territoire  
Direction du Développement, de l'aménagement  
et de la Coopération Territoriale  
Service Éducation, Jeunesse, Sport  
6 rue de la Mutualité  
70006 VESOUL  
ddact@haute-saone.fr  
03 84 95 78 10

L'avenir se construit en Haute-Saône



[www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr)